

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 18 mars 2014

Question écrite urgente

Qui touche quoi, combien et pourquoi !

Après avoir déposé une question touchant aux personnes actives qui étaient soumises aux impôts, sachant que près de 40% de ces dernières ne paient pas d'impôt, j'aimerais connaître maintenant le nombre de personnes recevant des prestations de l'Etat, des subventions, des allocations et autres aides de la part de l'Hospice général et des divers services sociaux.

Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- *Combien de personnes touchent des aides financières de la part de l'Etat ? Quel pourcentage cela représente-t-il sur l'entier de la population genevoise et sur l'entier de la population active ?*
- *Quel est le montant total de ces aides ?*
- *Combien de personnes reçoivent une aide financière au logement ?*
- *Combien de personnes reçoivent un subside pour leur prime d'assurance ?*
- *Combien de personnes reçoivent une aide financière de l'Hospice général ?*